Introduction :

Après nos analyses sur le quartier « Lac », nous avons observé que ce dernier présente un niveau de dégradation assez important ce qui nécessite une amélioration certaine. Pour recourir a ce désagrément nous proposons les solutions suivantes sous formes d'interventions urbaines, et ce dans le but d'assurer un cadre de vie agréable, satisfaisant les habitants du quartier.

Afin de remédier aux inconvénients constatés lors de l'analyse, nous avons regroupé nos interventions par thème à savoir :

1- Sensibilisation du citoyen.
2- Opération d'intervention sur le cadre bâti et le cadre non bâti.
3- Opération d'intervention sur les réseaux divers.
4- Intervention pour assurer l'hygiène.

I . Sensibilisation du citoyen :

Afin d'assurer une préservation optimale du cadre de vie, la sensibilisation reste un élément majeur, et ce via :

✓ **La Télévision :** un nombre important de personne peut être atteint par la diffusion des messages audio visuels, qui sauront attirer l'attention des téléspectateurs sur l'impact négatif qu'ont les citoyens sur leur cadre de vie.

✓ **La Radio :** permet la transmission d'un message de civisme par tout temps sur les différentes ondes incitant ainsi les habitants à faire preuve de plus de citoyenneté.

✓ **Les magazines, les journaux et les sites internet :** via des articles poignant, relatant des faits divers, tels les compagnes de nettoyage des quartiers ou de nombreuses initiatives entreprises par les habitants de tel ou tel localité afin de créer un jardin ou d'embellir leurs quartier.

✓ **Les Panneaux publicitaires :** et ce par les affiches dans les rues afin de sensibiliser les passants à protéger et préserver leur environnement.

✓ **La Mosquée :** un lieu de culte fréquenté par des personnes de tout âge, et surtout classe social confondus, la parole de dieu étant sacrée, son message de sauvegardassions des biens communs et de préservation de la nature reste le bien venue, il est donc appliqué mots à mots par les fideles.

✓ **Le règlement :** l'état doit imposer des règlements qui interdisent tout ce qui nuit à l'environnement.

✓ **Créer un comité du quartier :** dans cette lutte acharnée contre la détérioration du cadre de vie, la création de comité au niveau des quartiers reste un des moyens les plus efficace, car dans un premier temps les comités empêchent la détérioration du milieu, et dans un second temps tendent à l'améliorer, et ce par :

la création de groupe d'agents et de veilleurs de nuit qui font régner un sentiment de sécurité dans les quartiers, et au sein des familles par rapport a leurs propre bien ,et au sein de l'organisation social par rapport au biens communs (jardins ,portes ,aires de jeux ... etc.)

Il en va de même pour la sauvegarde du cadre de vie, en effet les comités jouent un grand rôle et ce en faisant des compagnes de nettoyage tout les week-ends, ces taches sont en générale accomplis par les jeunes du quartier, ce qui leurs apprend à être responsable et à protéger la nature. Les adultes sont eux aussi visés par les compagnes des comités en faisant des concours tel : le balcon le plus fleuris, les pieds d'immeubles les plus propres.

II. Opération d'amélioration du cadre de vie :

II.1. Amélioration du cadre bâti : elle concerne les habitations et les équipements.

II.1.1. Amélioration d'habitations :

- Au niveau extérieur (les façades) :

- Réparation des fissures.
- Renouvellement d'étanchéité des terrasses.
- Changement de boiserie (portes d'entrée, fenêtres).
- Crépir et renouveler la peinture des façades.

- Au niveau intérieur :

- Revêtir et peindre les cages d'escalier.
- Remplacer les rampes d'escalier ; les armoires techniques et réparer les marches abimées.
- Créer des boites postales au niveau des RDC.

Et aussi :

- Finir et restaurer les habitations en mauvais état.
- Création d'aires de jeux et de jardins de proximité au pied des immeubles.
- Amélioration et renforcement de l'éclairage au niveau du quartier.

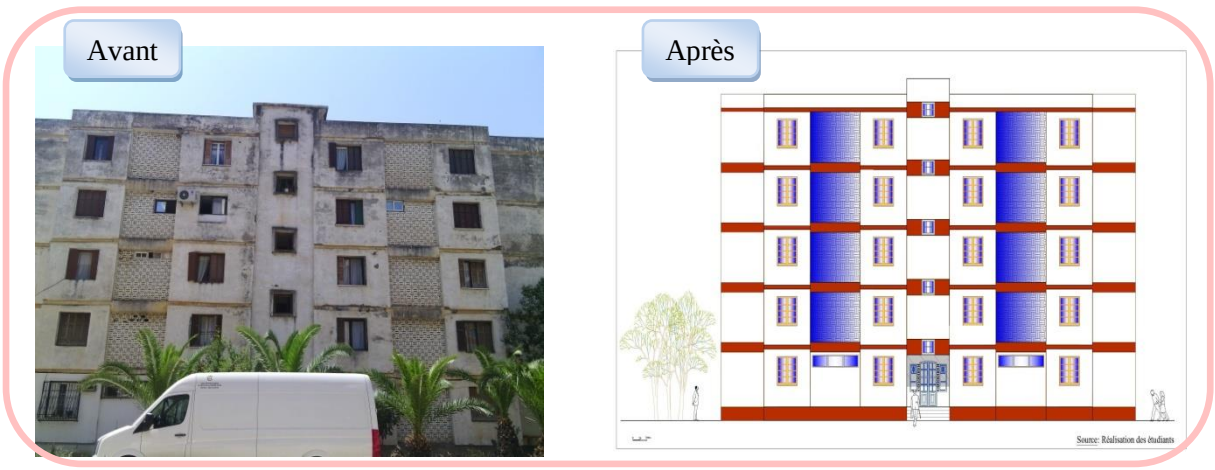


Figure n°34 : façade principale du quartier « Ecotex » avant et après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.

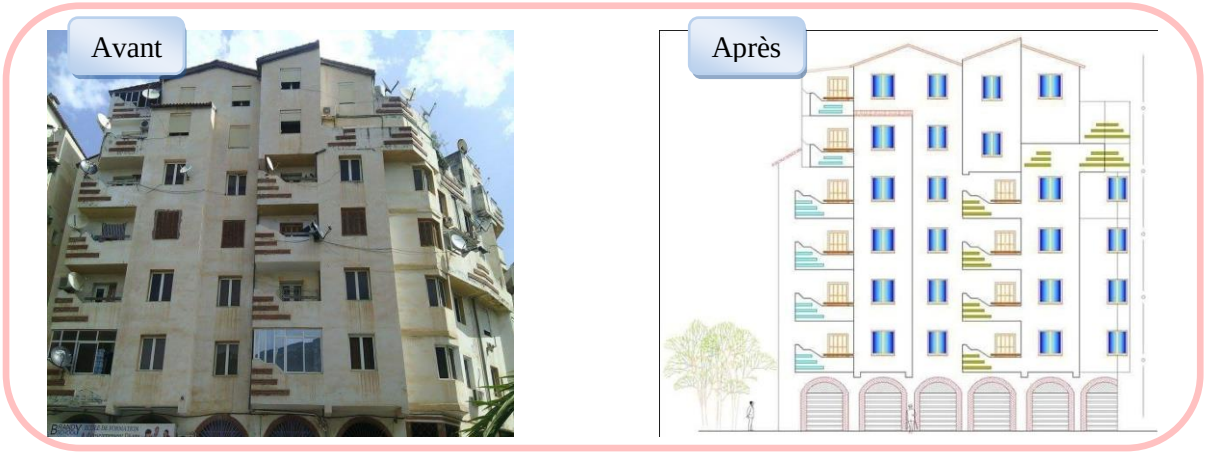


Figure n°35 : façade principale du quartier « EPLF» avant et après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.

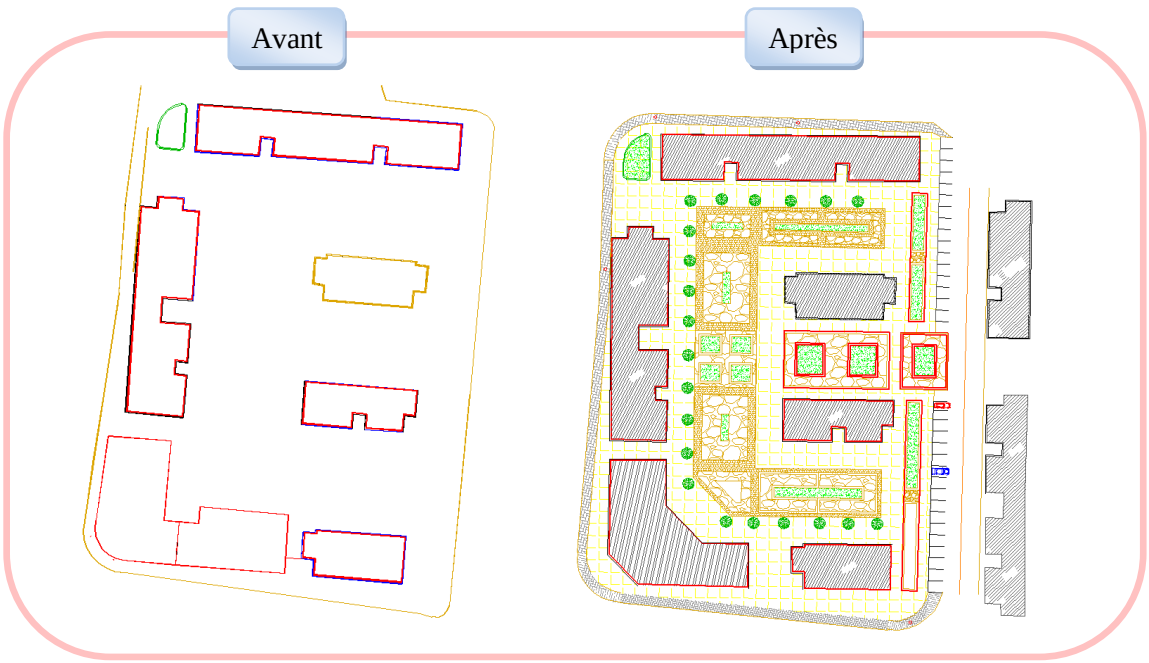


Figure n°36 : quartier « Ecotex » avant et après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.

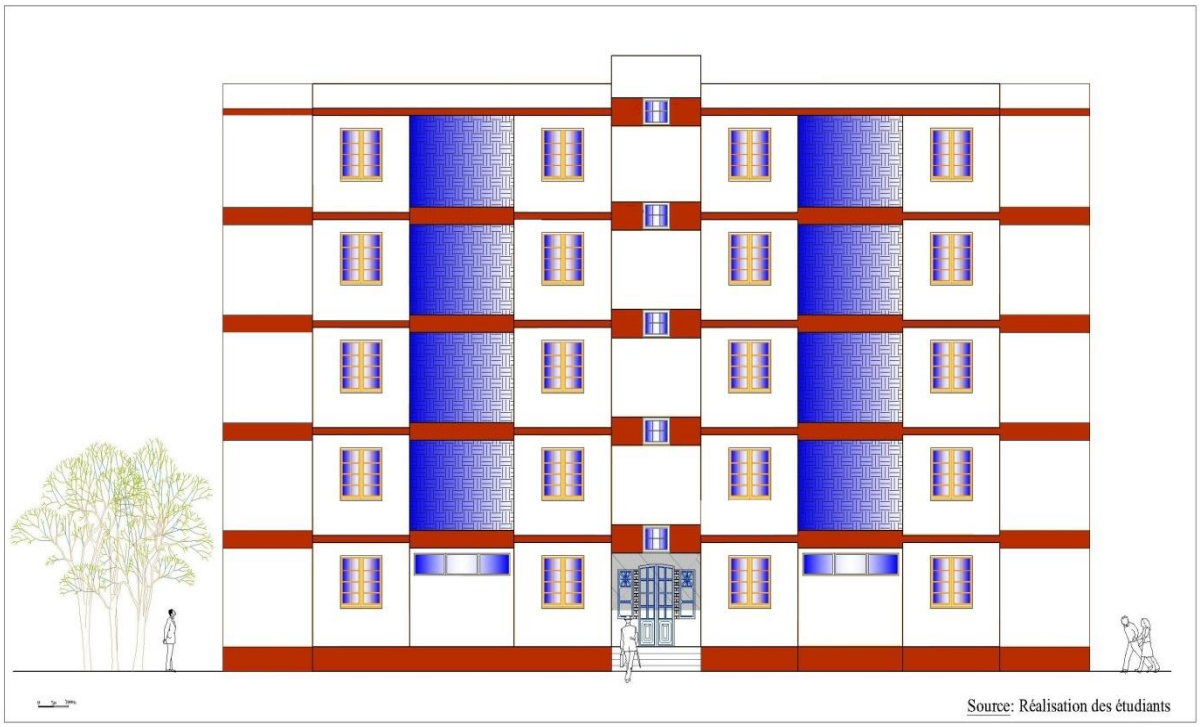


Figure n°37 : première façade principale après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.

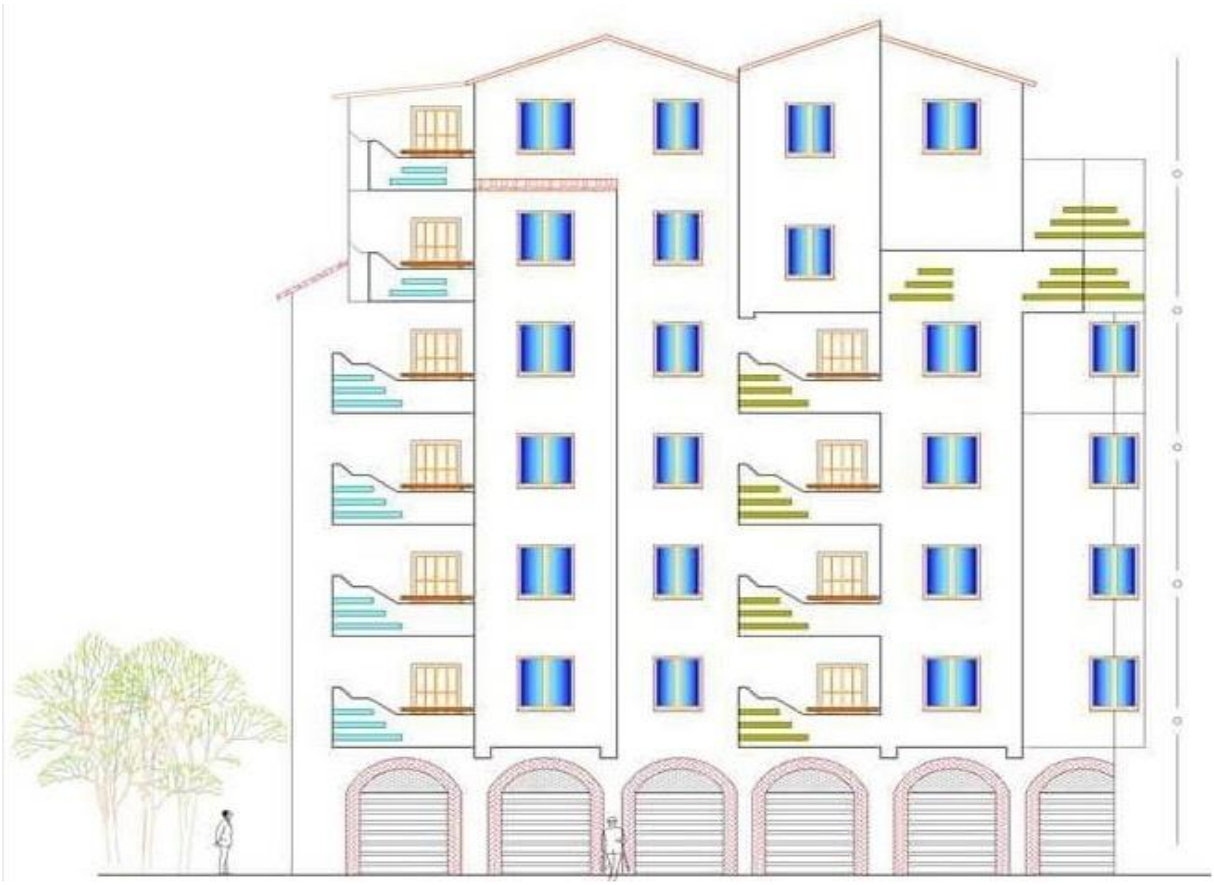


Figure n°38 : deuxième façade principale après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.

II.1.2. Amélioration des équipements :

- Rénovation du souk el fellah en centre commerciale (même superficie).
- Aménagement d'un parking sous-sol pour les clients**.**
- Plantation d'arbres tout autour afin de donner un aspect visuel agréable.
- Amélioration et agrandissement de l'écomusée de « Mézzaia » (devenu point de repaire).
- Aménagement d'un poste de sécurité dans le parc.
- Réaménagement du parc d'attraction en ajoutant divers types d'équipements de consommation (pizzeria, cafétéria, kiosque…etc.)



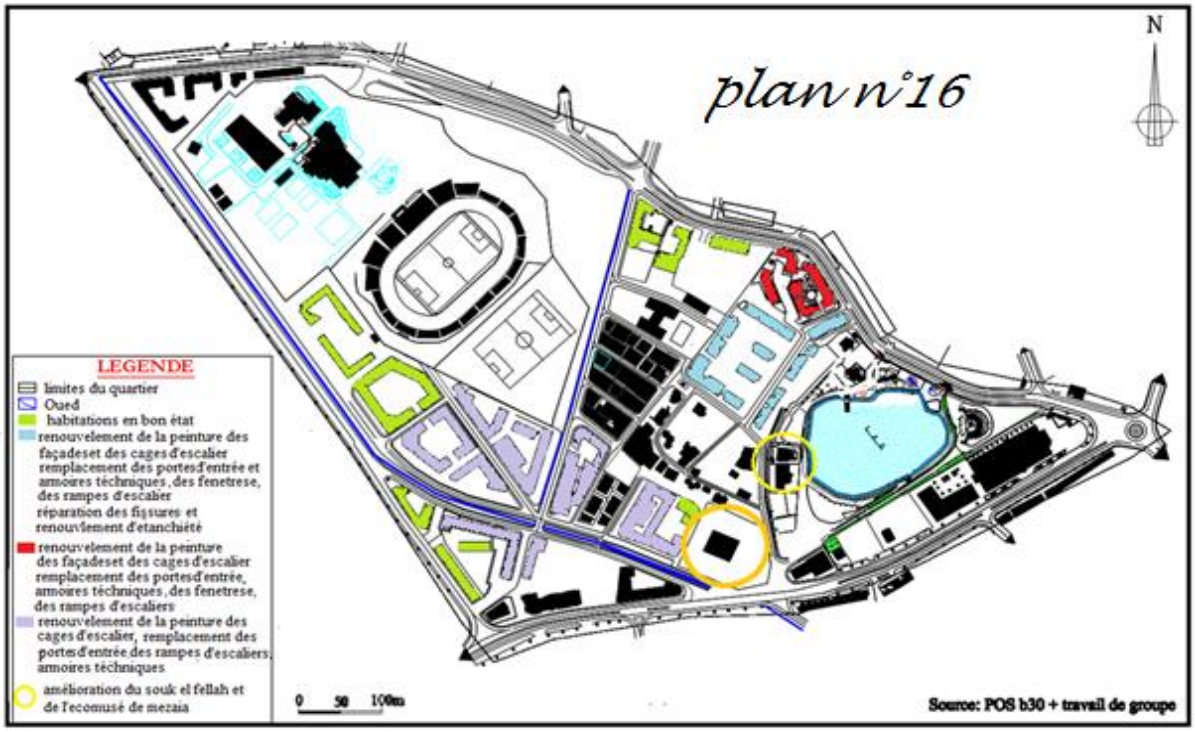
Figure n°39 : transformation du souk el Fellah en centre commercial.

Source : étudiants 2015.



Figure n°40 : façade du soul el Fellah après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.



Plan n°16 : intervention sur le cadre bâti.

Source : pos b30 + étudiants 2015.

II.2 Améliorations du cadre non bâti.

Ceci concerne : les voiries, les parkings, le mobilier urbain, les espaces verts, les aires des jeux, les réseaux divers.

II.2.1. Intervention sur les voiries, les trottoirs et les parkings :

- La réparation et le goudronnage des voies dégradées et en état de pistes.
- Réparation, élargissement, revêtement des trottoirs abimés et étroits.
- Aménagement de nouveaux escaliers urbains et de trottoirs, la largeur doit être de 2,5 m au minimum tandis que la hauteur doit être réduite au niveau des traversées piétonnes en faveur des handicapés et doivent être équipés de mobiliers urbains (poubelles, bancs, éclairage…etc.).
- Réparation et revêtement des trottoirs et escaliers dégradés existants.
- Réaménagement des allées piétonnes.
- Création de nouvelles allées piétonnes dont la largeur est entre 90 et 120 cm.

- Création de nouveaux parkings conforme au normes et réaménagement des parkings existants.
- Aménagement de parkings et de rampes pour les personnes à mobilité réduite.
- Aménagement de nouveaux ronds-points au niveau des boulevards « Hassiba ben Bouali » et celui de « Krim Belkacem » afin d'améliorer la circulation.
- Ouverture d'une nouvelle voie secondaire afin de faciliter l'accès au lac.
- Assurer l'entretien permanent de nettoyage et de peinture des voiries et des trottoirs de manière systématique.





Figure n°41 : les allées piétonnes avant et après l'amélioration.

Source : étudiants 2015.



Figure n°42: Aménagement d'un nouveau parking.

Source : étudiants 2015.



Figure n°43 : Renouvellement des voiries.

Source : étudiants 2015.

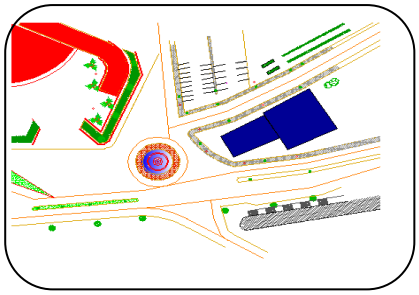


Figure n°44: Aménagement de ronds-points.

Source : étudiants 2015.

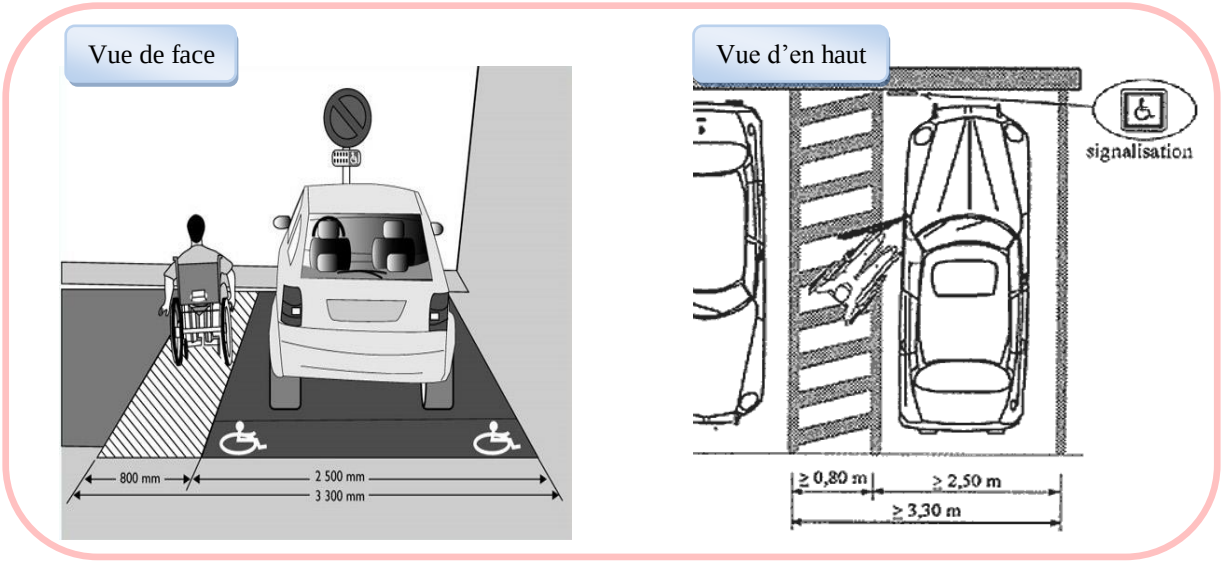


Figure n°45 : place de stationnement pou les personnes à mobilité réduite vue de face et vue d'en haut.

Source : google.fr/dimensions et normes des parkings/images.

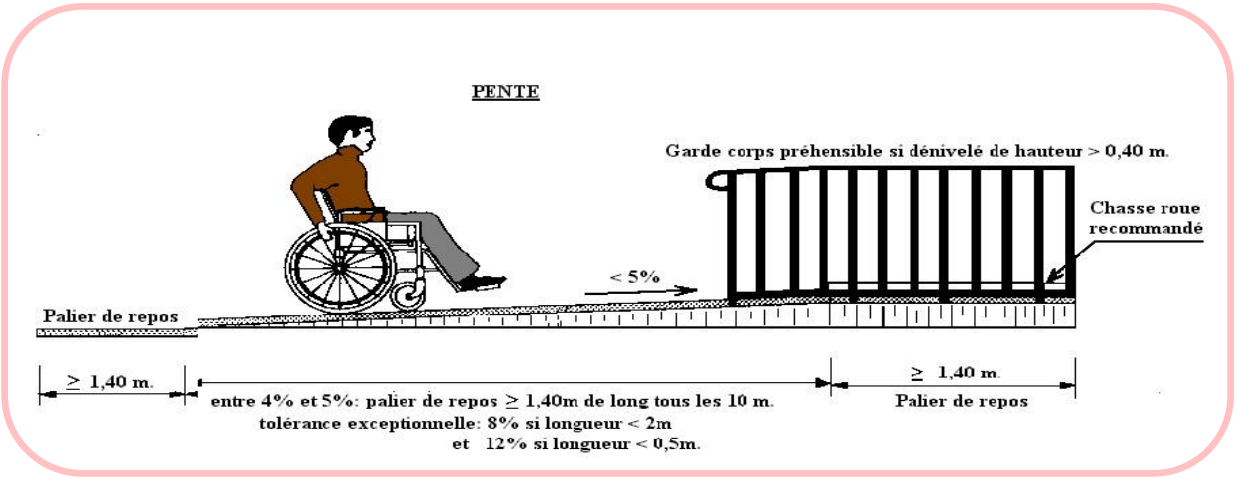


Figure n°46 : rampe pour les personnes à mobilité réduite vue de profil.

Source : google.fr/dimensions rampes pour handicapés/images.



Plan n°17 : intervention sur la structure viaire.

Source : pos b30+ étudiants 2015.

II.2.2. Intervention sur les espaces verts et les places de rencontre :

Nous notons que les espaces verts sont presque inexistants au niveau du quartier, donc nous proposons :

- Réaménagement des espaces verts existants tout en l'entretenant en permanence (arrosage quotidien des plantes et des fleurs, arrachement de mauvaises herbes…etc.)
- Création des espaces verts pour réduire l'espace indéfinie et donner une belle image au quartier.
- Plantation d'arbres et de fleurs adéquats au niveau du quartier.
- Alignement d'arbres le long des trottoirs.
- Aménager des places de divertissement et de rencontre pour renforcer les relations sociales entre les habitants du quartier.
- Aménagement de différents types d'aires de jeux dans le parc et les quartiers résidentiels afin de répondre aux besoins des enfants (selon leurs tranche d'âge), et assurer l'ombrage et la sécurité (à proximité des immeubles afin qu'ils soient sous la surveillance directe des parents).
- Améliorer les aires de jeux et les terrains de sport pour les adultes existants dans le quartier.
- Aménagement du canal Oued Séghir en le couvrant d'espaces verts, et mettre en place des espaces de rencontre.
- Aménagements de toilettes publics.
- Assurer la sécurité dans les places de rencontre.

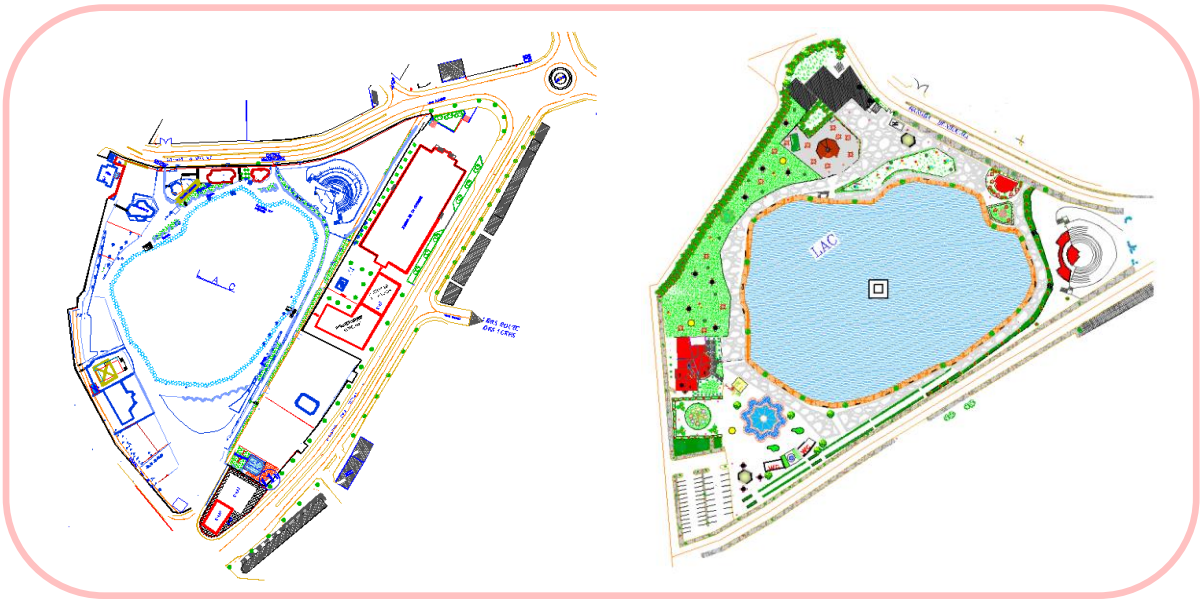


Figure n°47 : parc d'attraction avant et après l'amélioration. Source : étudiants 2015.



Figure n°48 : aires de jeux.

Source : google.fr/mobilier urbain



Figure n°49 : toilettes publique



Figure n°50 : placette

Source : étudiants 2015.



Figure n°51 : amélioration de terrain de sport.

Source : étudiants 2015.



Figure n°52 : réaménagement de placette.

Source : étudiants 2015.



Plan n°18 : intervention sur les espaces extérieurs.

Source : pos b30+ étudiants 2015.

II.2.3. Intervention sur le mobilier urbain :

La zone d'étude est pauvre de mobilier urbain, nous devons de ce fait équiper les espaces extérieurs (éclairage, corbeilles …etc.) pour répondre aux besoins de la population.

- Le placement de mobilier d'hygiène (bacs roulants, corbeilles, poubelles…etc.) dans tout les coins des rues afin d'assurer la propreté du quartier ainsi que la santé des habitants.
- Mise en place des bancs et des tables pour le confort des habitants.
- Ajouter des unités téléphoniques et des panneaux publicitaires (85x65x20cm).
- Placer des abris de voyageurs dans chaque arrêt de bus.
- Remplacer les poteaux endommagés par des neufs.
- Aires de jeux pour enfants (par catégorie).
- D'installer des barrières de protection.

Grille d'arbres | banc publique | aire de jeux | corbeille de dechets



Figure n°53 : types de mobiliers urbains.

Source : google.fr/mobilier urbain/images.

Dimension de cabines téléphoniques et abris d bus | abris de bus

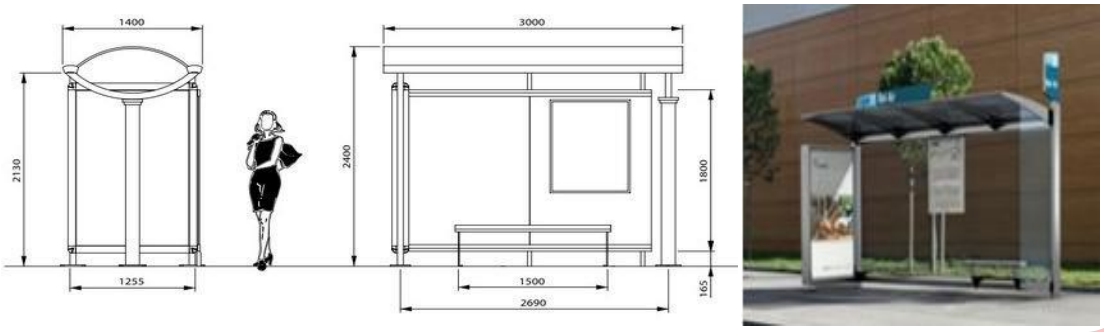


Figure n°54 : abris de bus et cabine téléphonique.

Source : google.fr/abris de bus/images.

II.2.4. Interventions pour assurer la santé et l'hygiène :

La zone d'étude souffre de la propagation de poussière et de l'absence totale des intérêts des parties prenantes, qui a augmenté la déformation du paysage du quartier. Pour réduire ce phénomène, nous proposons ce qui suit :

- Distribution de bacs, poubelles, corbeilles aux différentes parties du quartier.
- Mettre des bacs roulants (0.6x0.4x0.32 m) prés des immeubles afin d'assurer l'hygiène dans les quartiers.
- La préférence pour l'utilisation de conteneurs à ordures.
- Renforcer les moyens disponibles pour nettoyer les routes.
- Réorganiser et effectuer un programme de la collecte des déchets et respecter l'horaire.
- Transférer aux habitants la culture de propreté tout en les faisant participer au nettoyage quotidien ou hebdomadaire du quartier.

II.3 Amélioration au niveau du VRD :

Les opérations d'amélioration concernant les réseaux divers, car les voiries ont été traitées dans les interventions précédentes.

Réseau d'eau potable et d'assainissement :

Le réseau d'eau potable et d'assainissement couvre à 100% toutes les parties du quartier, mais ces derniers sont dégradés nécessitant :

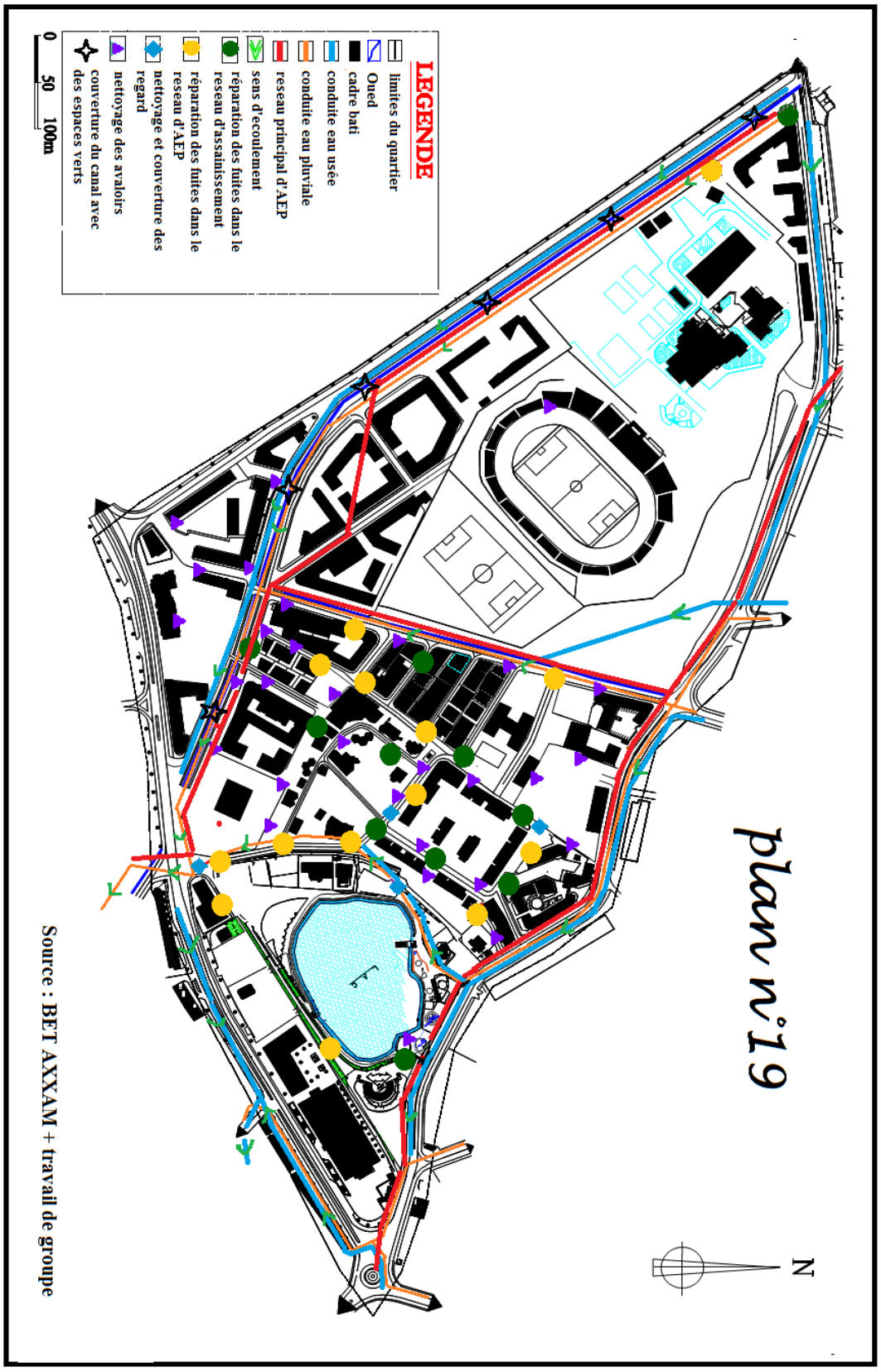
- Le débouchage et le nettoyage permanent des conduites des avaloirs et des regards
- Des réparations de fuites avec maintenance.
- Nettoyer le réseau de tous les déchets solides afin d'éviter le blocage.
- Le renouvellement des mauvaises conduites.
- Mettre des couvercles aux avaloirs qui n'ont en pas.

- L'implantation de nouveaux avaloirs (70x70 cm) l'espacement entre deux avaloirs est 30m.
- Nouveaux regards et mise en place des terrines d'égouts pour éviter l'accumulation d'eau lors des précipitations.
- Couvrir le canal Oued Séghir où s'accumulent les différents rejets des eaux usées, afin de recourir aux problèmes sanitaires.
- Assurer l'entretien et la maintenance des réseaux d'assainissement, d'AEP, les réseaux d'égouts et les fosses septiques.

Réseau électrique et gazier :

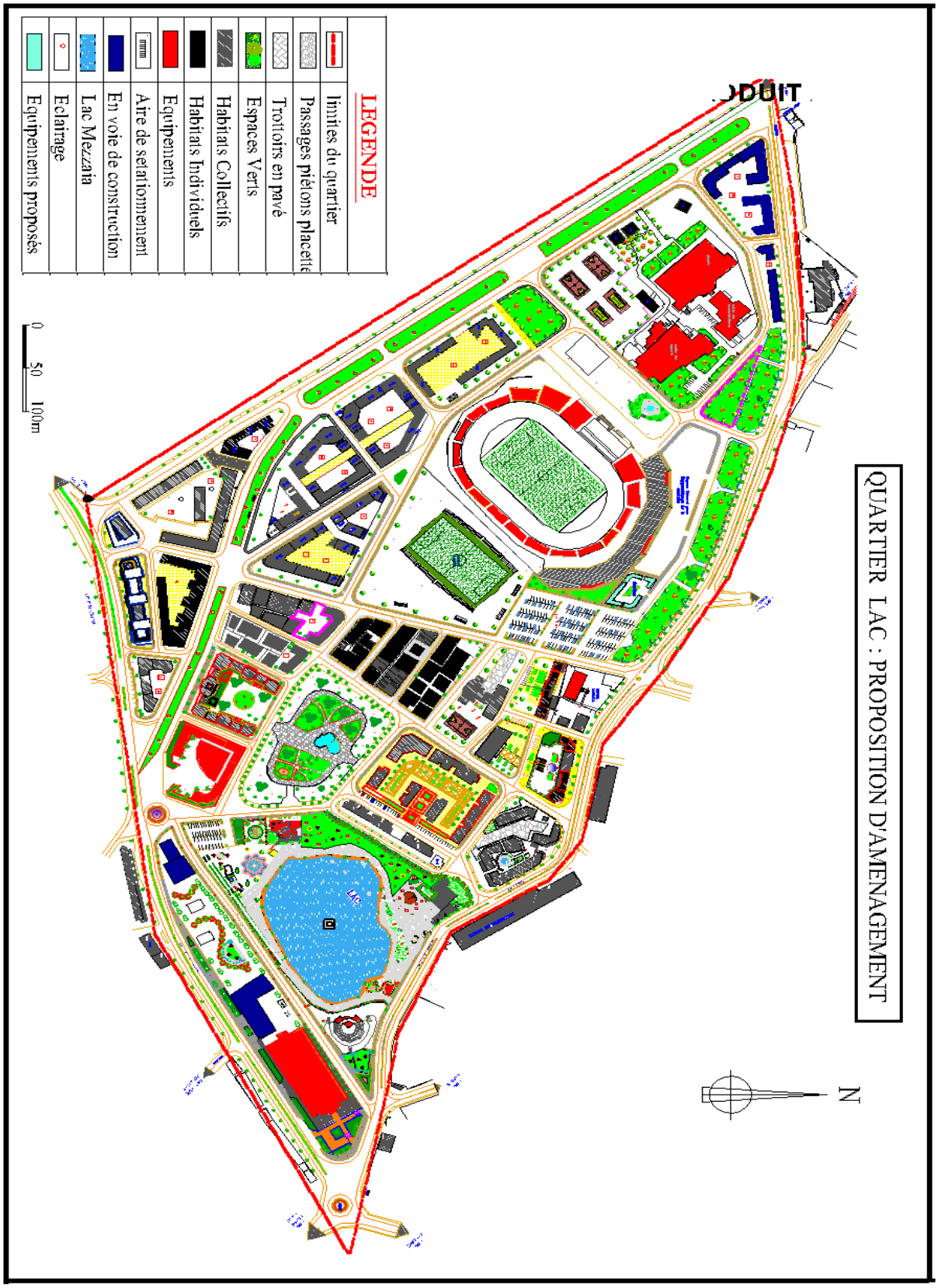
Le réseau d'électricité est considéré comme un élément important de tout le tissu urbain, sans électricité la plupart des fonctions de la ville se paralyse, le quartier est bien alimenté en électricité sauf dans certaines zones tel que les jardins, les voies piétonnes. Il en est de même pour le réseau de gaz, car tous les quartiers résidentiels en sont équipés. De ce fait nous proposons :

- Éclairer les allées piétonnes et les principaux axes.
- Vérifier et réparer l'alimentation en gaz.
- Améliorer l'alimentation en électricité.
- Entretien et contrôle permanent des réseaux d'alimentation par les autorités concernées.



Plan n°19 : intervention sur les VRD.

Source : pos b30 + étudiants 2015.


LEGENDE
limites du quartier
Passages piétons placette
Trottoirs en pavé
Espaces Verts
Habitats Collectifs
Habitats Individuels
Equipements
Aire de stationnement
En voie de construction
Lac Mezzaia
Eclairage
Equipements proposés
0
50
100m
QUARTIER LAC : PROPOSITION D'AMENAGEMENT
N

Conclusion :

Après une enquête approfondie et un travail acharné, nous avons constaté que le quartier « lac » était dans un état désastreux. Afin de remédier à cette situation malencontreuse et de rendre la vie des habitants plus agréable, nous avons de ce fait proposé diverses opérations d'amélioration du cadre de vie sur les différents éléments qui le composent, prenant en considération toutes les tranches d'âge, et aussi les personnes à mobilité réduite, et nous avons y procédé de cette façon :

Amélioration sur le cadre bâti

Malgré les efforts de l'amélioration, il n'est possible d'obtenir un résultat durable qu'on ayant une contribution et une application sérieuse des différents acteurs et intervenants (pouvoirs locaux, associations…) y compris la participation des habitants dans cette opération d'amélioration.